

ATTESTATION DE PARUTION

Parution du : 23 avril 2026

Atteste avoir reçu la présente annonce légale pour parution sur le journal Hérault Juridique
Important : Cette annonce ne pourra en aucun cas être annulée.



Mairie de Nizas

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Municipal n° 22/2026 en date du 16 avril 2026, une Enquête Publique d'une durée de seize (16) jours, concernant Aliénation d'une portion du Chemin Rural n° 28 dit du Théron de la Commune de NIZAS (34320), se déroulera **du lundi 18 mai 2026 à 8 h 00 au mardi 2 juin 2026 à 16 h 30 inclus**, en Mairie de NIZAS – 2 Place du Griffon 34320 NIZAS.

Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 / le mardi de 14 h 30 à 16 h 30 / le mercredi de 16 h 00 à 18 h 00).

Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet de la commune (<http://www.nizas.eu/>).

Le Commissaire Enquêteur Monsieur Georges LESCUYER recevra les observations du public en Mairie, **le mardi 2 juin 2026 de 14 h 30 à 16 h 30**.

Renseignements : Monsieur Alix MARTINEAU – Secrétaire Général de Mairie - tél : 04.67.25.15.59 / mail : a.martineau@ville-nizas.fr.